



## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les **pièces justificatives** sont des pièces à joindre au dossier de prêt afin de finaliser sa demande. Chaque organisme prêteur peut avoir sa propre liste de pièces justificatives de prêt. Cependant, la majorité des établissements financiers demandent :

- Une pièce d'identité en cours de validité,
- Un justificatif de domicile sous forme de facture,
- Des justificatifs de revenus,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.